



**PARTICIPATION DES ONG ET OP À LA  
RECHERCHE AGRICOLE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT**

Mécanismes et instances aux niveaux global,  
régional et national et opportunités de coordination  
pour les ONG et les OP

**Synthèse de l'atelier du 2 mai 2012**

organisé dans le cadre du projet PAEPARD  
par le **Collectif Stratégies Alimentaires (CSA)**  
en collaboration avec INSARD

Jun 2012

Julie Flament et Alice Tempel Costa



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<i>Le projet PAEPARD</i> .....	<b>4</b>
<i>Le rôle du CSA dans PAEPARD</i> .....	<b>4</b>
<i>Présentation du projet INSARD</i> .....	<b>5</b>
<i>Objectif de l'atelier</i> .....	<b>6</b>
Résultats de la 1 <sup>e</sup> consultation (septembre 2010).....	6
Résultats de la 2 <sup>e</sup> consultation (septembre 2011).....	6
Objectif de la 3 <sup>e</sup> consultation (mai 2012).....	7
<b>SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS</b> .....	<b>8</b>
<i>Introduction</i> .....	<b>8</b>
Présentation de l'atelier, Marek Poznanski (CSA) .....	8
Mise en contexte, Mamadou Cissokho (ROPPA).....	8
<i>Session 1. Instances existantes au niveau Global</i> .....	<b>9</b>
Présentation du GFAR et du GCARD, Thomas Price (GFAR Senior Officer) .....	9
Implication de la société civile dans la gouvernance du CGIAR/GFAR, Christian Castellanet (GRET).....	11
Discussions.....	13
<i>Session 2. Instances existantes au niveau européen</i> .....	<b>14</b>
Présentation d'EFARD, Ann Waters-Bayer (Prolinnova – ETC).....	14
Exemple au niveau national: Swiss National ARD Forum, Martina Graf (YPARD).....	15
Discussions.....	16
<i>Session 3. Instances existantes au niveau africain</i> .....	<b>18</b>
Présentation de l'ASARECA par Mary Jo Kakinda .....	18
Présentation du CORAF par Guy Tete Benissan (REPAOC) et Mamadou Cissokho (ROPPA) .....	21
<i>Travaux de groupe</i> .....	<b>22</b>
Questions abordées.....	22
Synthèse des discussions.....	22
<b>ANNEXE 1. PROGRAMME DE LA CONSULTATION</b> .....	<b>24</b>
<b>ANNEXE 2. LISTE DES PARTICIPANTS</b> .....	<b>25</b>

## PRÉAMBULE

Ce rapport a pour objectif de capitaliser les discussions menées pendant l'atelier « **Participation des ONG et OP à la recherche agricole pour le développement : Mécanismes et instances aux niveaux global, régional et national et opportunités de coordination pour les ONG et les OP** » organisé le 2 mai 2012 à Bruxelles par le CSA dans le cadre du programme PAEPARD, avec la collaboration du programme INSARD.

Il s'agit de la troisième consultation des ONG européennes dans le cadre de ce projet PAEPARD, la première ayant eu lieu en septembre 2010 et la seconde en septembre 2011. Elle a rassemblé une petite quarantaine de personnes, avec une majorité de représentants d'ONG européennes.

L'atelier a été animé par Mamadou Cissokho, président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) en collaboration avec Marek Poznanski et Julie Flament du CSA.

Après avoir situé l'atelier dans le cadre du projet PAEPARD, ce rapport fournit une synthèse des interventions et des discussions menées durant l'atelier.

Le présent rapport, le programme, la liste des participants ainsi que les présentations et vidéos des interventions sont disponibles sur le site web du CSA à l'adresse [http://www.csa-be.org/spip.php?page=seminaire&id\\_rubrique=12&id\\_mot=188](http://www.csa-be.org/spip.php?page=seminaire&id_rubrique=12&id_mot=188).

## INTRODUCTION

### LE PROJET PAEPARD

PAEPARD, ou « *Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe dans le domaine de la recherche agricole pour le développement* », est un projet financé à 80% par la Commission européenne qui a pour objectif de consolider la collaboration entre l'Afrique et l'Europe dans le domaine de la Recherche Agricole pour le Développement (RAD).

La deuxième phase du projet, en cours actuellement (PAEPARD II, 2010-2013), vise en particulier à promouvoir des partenariats de recherche plus équilibrés et mieux orientés vers la demande des utilisateurs grâce à l'inclusion d'acteurs non chercheurs, en particulier les organisations de producteurs (OP), les ONG et le secteur privé.

Cet objectif général a été décliné en plusieurs objectifs concrets, qui sont notamment :

- mobiliser les acteurs chercheurs et non chercheurs, tant en Afrique qu'en Europe, pour favoriser leur collaboration dans le domaine de la RAD ;
- réunir les acteurs autour de partenariats pilotes ;
- renforcer les capacités des différents acteurs pour travailler au sein de partenariats de recherche;
- exercer un plaidoyer sur les bailleurs de fonds, y compris les gouvernements nationaux des pays africains, pour le soutien de partenariats inclusifs et équilibrés.

Pour répondre aux objectifs spécifiques, le projet comprend 7 volets (work packages ou WPs) ayant chacun un objectif spécifique: WP1 - Mobilisation des acteurs européens ; WP2 - Mobilisation des acteurs africains ; WP3 – Systèmes d'information et de communication ; WP4 - Renforcement des capacités ; WP5 – Partenariats ; WP6 - Plaidoyer pour la cohérence des cadres politiques ; WP7 - Coordination et gestion.

Ces volets sont pris en charge par les membres du consortium de PAEPARD qui regroupe des partenaires européens et africains de trois familles d'acteurs : la recherche, le secteur privé et la société civile, en particulier les OP et les ONG. Plus d'information sur le blog de PAEPARD <http://paepard.blogspot.com/> et sur le site web :

### LE RÔLE DU CSA DANS PAEPARD

Au sein du consortium PAEPARD, le CSA a été mandaté par CONCORD, la *Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement*, pour faciliter la mobilisation des ONG européennes autour de la recherche agricole et des partenariats dans ce domaine.

Au-delà de la mobilisation des ONG, le CSA veut aussi faciliter l'implication des OPA européennes dans PAEPARD, notamment par le biais d'AgriCord.

Plus d'informations sont disponibles sur le site du CSA à l'adresse : [http://www.csa-be.org/spip.php?page=reseau&id\\_rubrique=14&id\\_mot=179](http://www.csa-be.org/spip.php?page=reseau&id_rubrique=14&id_mot=179).

## PRÉSENTATION DU PROJET INSARD

INSARD (INcluding Smallholders in Agricultural Research for Development) est un projet financé par l'UE qui œuvre à une implication plus active des organisations de la société civile (OSC) – tant les organisations non gouvernementales que les organisations paysannes – dans les efforts visant à influencer les systèmes de recherche agricole en Afrique.

L'implication des OSC dans la recherche agricole pour le développement (RAD) constitue un excellent moyen pour les scientifiques de cerner les besoins des petits producteurs. Ces organisations jouent un rôle prépondérant dans la structuration de la RAD car, pour générer un impact positif sur les petits producteurs, la recherche doit impliquer ces derniers à toutes les étapes: détermination des besoins, identification des problèmes et opportunités, conception et mise à l'essai de nouvelles possibilités, et évaluation de l'approche de la recherche et partage des résultats. Une telle implication des petits producteurs dans la RAD permettra de mieux servir leurs besoins et de découvrir et diffuser les innovations que les agriculteurs ont contribué à mettre à point.

Certaines OSC sont déjà engagés dans la RAD dans différentes régions de l'Afrique, mais les unes savent peu de choses sur ce que les autres font. Leurs efforts pour influencer les programmes de recherche ne sont pas bien coordonnés. INSARD travaille à changer cela en:

- Mettant au point une méthode qui permet aux OSC de participer efficacement aux discussions régionales et internationales sur la RAD
- Etablissant un lien entre les OSC européennes et africaines qui tentent d'influencer les politiques et pratiques de RAD.
- Aidant les OSC à définir les priorités de recherche et à définir la meilleure façon de communiquer ces priorités aux chercheurs et aux décideurs.
- Initiant un plan pour faciliter les partenariats de recherche entre les scientifiques et les OSC, solidement fondé sur les demandes des petits exploitants
- Travaillant avec les principaux organismes de recherche africains et européens et les donateurs pour renforcer la demande axée sur la RAD et accroître le financement pour de telles initiatives de recherches.

L'INSARD est un partenariat entre:

- ESAFF (Forum des petits producteurs de l'Afrique orientale et australe)
- ETC Foundation
- GRET, Professionnels du Développement Solidaire
- PELUM Association
- Practical Action
- REPAOC (Réseau des Plates-formes nationales d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre).

## OBJECTIF DE L'ATELIER

Dans ce cadre, le CSA organise des « consultations internes » pour les ONG et OPA européennes, sous forme d'atelier comme celui-ci, qui doivent permettre

- D'une part, d'**alimenter le projet PAEPARD** à partir de l'expérience et de la réflexion des ONG et OPA dans le domaine de la recherche agricole et des partenariats ;
- D'autre part, de **susciter l'intérêt et l'engagement des ONG et OPA européenne** au niveau des questions de recherche agricole et du projet PAEPARD ;
- Finalement, il s'agit aussi bien sûr de **favoriser une compréhension commune des enjeux** entre différentes familles d'acteurs, puisque le CSA veille à ouvrir les discussions des ONG aux autres acteurs concernés, en particulier les OP africaines, les chercheurs et le secteur privé.

### *Résultats de la 1<sup>e</sup> consultation (septembre 2010)*

Un premier atelier avait été organisé en septembre 2010 sur le thème « **Comment les ONG peuvent-elles réorienter la recherche vers une approche plus centrée sur la demande des agriculteurs familiaux africain** ». Cet atelier avait abordé trois sujets principaux :

1. Les conditions générales pour la mise en place de partenariats équilibrés,
2. Le rôle des ONG dans la réorientation de la RAD,
3. L'inclusion des OP dans les partenariats de recherche.

Un rapport synthétise les discussions autour de ces trois sujets<sup>1</sup>. Rappelons ici que l'implication des OP dans les partenariats de recherche avait été reconnue par les participants comme essentielle pour orienter la recherche vers la demande des agriculteurs familiaux africains. Par ailleurs, certains facteurs favorisant cette implication dans les partenariats avaient été identifiés (tels que la présence d'OP organisées et professionnelles, la concertation entre chercheurs et OP dès les premières phases d'un projet pour développer une vision commune des objectifs à atteindre, l'implication des OP dans la gouvernance des projets de recherche, le renforcement des capacités des OP à s'impliquer dans les projets de recherche, l'existence de mécanismes de financement appropriés).

Les quelques conclusions et recommandations de cette consultation interne, ainsi que les recommandations des consultations similaires menées au niveau de la recherche, des OP et du secteur privé, ont nourri les discussions au sein de PAEPARD et ont contribué à orienter les activités développées par le projet. Cependant, l'implication des OP au sein de partenariats de recherche, au niveau même du projet PAEPARD, est encore loin d'être généralisée et n'est pas sans poser de défis.

### *Résultats de la 2<sup>e</sup> consultation (septembre 2011)*

L'objectif de l'atelier du 27 septembre 2011 était d'approfondir cette question du rôle des OP dans la recherche agricole et les mécanismes par lesquels les OP peuvent être incluses dans les partenariats de recherche. Les deux principales questions posées, abordées chacune dans une session spécifique, étaient les suivantes :

- *Quel rôle des OP, et quelle complémentarité avec les autres acteurs, au niveau de la traduction des besoins des producteurs en questions de recherche, la diffusion des résultats de la recherche et la capitalisation et les échanges autour des savoirs endogènes ?*

---

<sup>1</sup> [http://www.csa-be.org/spip.php?page=collaborer&id\\_article=736&id\\_mot=179](http://www.csa-be.org/spip.php?page=collaborer&id_article=736&id_mot=179)

- *Comment formaliser les partenariats entre OP, chercheurs et autres acteurs ? Quels mécanismes de financement, de gouvernance et de choix des thèmes mettre en place ?*

Les discussions ont permis de réaffirmer la nécessité d'impliquer les OP dans les partenariats de recherche agricole pour le développement. A partir d'expériences africaines et européennes, les différents rôles pouvant être joués par les OP dans la RAD et certaines contraintes associées ont été abordés. Les discussions ont également porté sur les conditions et certaines contraintes à l'établissement de partenariats en RAD incluant les producteurs et, de manière transversale, sur ce que cela implique pour les différents acteurs impliqués. Une synthèse des discussions est disponible sur le site web du CSA<sup>2</sup>.

Par ailleurs, une 3<sup>e</sup> session avait été dédiée aux mécanismes qui permettent de mobiliser les acteurs autour de la recherche agricole pour le développement, la mobilisation étant un axe important dans la réflexion menée par PAEPARD.

### **Objectif de la 3<sup>e</sup> consultation (mai 2012)**

L'objectif général de la 3<sup>e</sup> consultation était de promouvoir la mobilisation des ONG et OP européennes dans la dynamique de la RAD en les sensibilisant sur les mécanismes et les niveaux d'intervention existants, ainsi que sur les opportunités et contraintes qui y sont associées.

L'atelier a ainsi été organisé autour de trois niveaux de participation, en posant la question de l'articulation entre ces niveaux :

- global (GFAR/GCARD, CGIAR);
- continental/régional (EFARD, FARA, CORAF, ASARECA) ;
- national.

Les questions spécifiques posées par l'atelier étaient les suivantes :

- *Quelles-sont les instances européennes et internationales existantes (forums, groupes multi-acteurs, etc.) et les mécanismes permettant la participation des ON/OP à la RAD en Afrique ?*
- *Quels sont les systèmes et les processus actuels permettant l'implication des organisations de la société civile européenne (OSC) dans la RAD en Afrique? - comment sont-ils conçus, qui y a été impliqué et quels ont été les résultats jusqu'à présent?*
- *Quelles ont été les leçons en termes d'opportunités/de succès? Quels sont les facteurs et les mécanismes qui peuvent expliquer ce succès?*
- *Quelles ont été les leçons en termes de contraintes? Quels sont les facteurs et les mécanismes qui expliquent ces contraintes?*
- *Quel est le niveau le plus approprié pour la participation des ONG / OP à la RAD, considérant les réseaux d'ONG / OP existants et les contraintes qui y sont liées?*

---

<sup>2</sup> [http://www.csa-be.org/spip.php?page=seminaire&id\\_rubrique=12&id\\_mot=187](http://www.csa-be.org/spip.php?page=seminaire&id_rubrique=12&id_mot=187)

## SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS

Les présentations des intervenants sont disponibles sur le site du CSA à l'adresse : [http://www.csa-be.org/spip.php?page=seminaire&id\\_rubrique=12&id\\_mot=188](http://www.csa-be.org/spip.php?page=seminaire&id_rubrique=12&id_mot=188).

### INTRODUCTION

#### *Présentation de l'atelier, Marek Poznanski (CSA)*

Marek Poznanski a souhaité la bienvenue aux participants, présenté le projet PAEPARD et rappelé les objectifs de l'atelier.

#### *Mise en contexte, Mamadou Cissokho (ROPPA)*

**Mamadou Cissokho a rappelé la nécessité d'une concertation et d'une coordination entre les acteurs impliqués dans le développement du monde rural, ainsi que les conditions à créer pour cette concertation.**

Une concertation entre les acteurs est nécessaire, entre les ONG et les organisations de producteurs qui visent toutes deux à répondre aux problèmes du milieu rural, mais aussi avec les centres internationaux de recherche agricole pour le développement du système CGIAR et au niveau des institutions nationales qui sont à la base de la structuration régionale et continentale (NARS, CORAF et ASARECA, FARA).

Mais la concertation entre acteurs et la participation des acteurs de la société civile à la recherche agricole ne peut se faire que sous certaines conditions qu'il faut créer :

- Des moyens doivent être alloués pour impliquer les différents acteurs, sans quoi cette implication reste théorique. Des mécanismes de concertation entre les différents niveaux existent de longue date, en particulier entre les institutions de recherche, mais on note une nouvelle volonté de mettre en place formellement, à l'aide de procédures et de fonds, une concertation avec les ONG et les OP. Dans le passé, cette concertation restait informelle ;
- La participation doit aller de pair avec le partage des responsabilités et doit ainsi inclure notamment la définition des priorités et la planification ;
- La tendance à la diminution du financement de la recherche publique par les gouvernements, qui implique que les institutions du Sud soient devenues en quelque sorte des succursales des institutions du Nord, doit être inversée ;
- Les mandats de chaque type d'acteurs doivent être précisés. Par exemple, le mandat d'une institution publique pour mener des recherches publiques est différent de celui des ONG.



## SESSION 1. INSTANCES EXISTANTES AU NIVEAU GLOBAL

### *Présentation du GFAR et du GCARD, Thomas Price (GFAR Senior Officer)*

Thomas Price a présenté le GFAR, le contexte de sa création et ses objectifs et vision, avant d'introduire le processus GCARD, ses raisons d'être et objectifs et les perspectives pour la seconde conférence qui doit se tenir fin octobre 2012.

Le GFAR, *Global Forum on Agricultural Research*, a été créé en 1996 et son siège a été établi à la FAO. Sa gouvernance est assurée par les réseaux de recherche régionaux et le CGIAR. Le GFAR est une plate-forme multi-acteurs qui vise à promouvoir les partenariats et les alliances stratégiques. A l'origine, le Forum avait trois objectifs : la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la gestion durable de l'environnement.

La création du GFAR a eu lieu dans un contexte caractérisé par les débats suivants : reconnaissance de l'importance d'aller au-delà des aspects de production, les tendances démographiques, le questionnement sur ce qui doit être de l'ordre du privé ou du public, le questionnement sur le lien entre connaissances locales et la science.

Le GFAR a pour ambition d'être un catalyseur multi-acteurs pour i) un plaidoyer pour le changement, ii) la transformation des institutions, iii) l'action collective inter-régionale et iv) la connaissance pour tous. Une déclaration du G8 en 2009 sur la sécurité alimentaire était d'ailleurs la suivante : *"We support the fundamental reform processes underway in the global agricultural research system through the Global Forum on Agricultural Research"* ».

La vision du GFAR en termes d'impact sur le développement est que la connaissance et la technologie sont essentielles mais pas suffisantes, il faut également un environnement et des inputs favorables ainsi que des politiques promouvant la recherche agricole pour le développement (voir schéma ci-dessous).



Certaines questions en suspens ont mené à la mise en place du processus du GCARD, *la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement* :

- Pourquoi les connaissances existantes n'ont-elles pas mieux bénéficié aux petits producteurs ?
- Pourquoi tant de technologies, d'apparence efficaces, n'ont-elles pas été adoptées ?
- Pourquoi l'innovation agricole n'est-elle pas mieux valorisée dans le développement ?
- Comment pouvons-nous construire une action plus collective visant des impacts sur le développement systémiques et étendus ?

Les objectifs du processus GCARD sont ainsi de :

- Faciliter l'alignement de l'agenda de recherche avec les besoins de développement des petits producteurs pauvres en ressources ;
- Mener un plaidoyer pour un investissement plus conséquent dans la RAD ;
- Faciliter le dialogue entre diverses parties prenantes sur les voies d'innovation ;
- Promouvoir l'intégration des systèmes de recherche internationaux avec les systèmes nationaux.

Le processus a mené en mars 2010 à la Conférence de Montpellier qui a réuni 1000 participants au lieu des 200 attendus. La figure ci-dessous illustre les étapes et contributions débouchant sur cette conférence.



La feuille de route (roadmap) résultant du processus définit six caractéristiques essentielles pour la transformation vers des systèmes de recherche agricole pour le développement performants :

1. **Définir de manière inclusive les principales priorités et actions en matière de recherche agricole pour le développement en tenant compte des besoins évolutifs en matière de développement.** Il s'agit de mettre en œuvre des actions collectives à large échelle sur l'agro-biodiversité, le changement climatique, etc., de lier les programmes du CGIAR avec les politiques et cadres de développement rural nationaux et régionaux, d'améliorer les mécanismes de prévision, en lien avec des modèles et projections et en tenant compte des perspectives des acteurs, de mettre en place une initiative pour développer des systèmes d'innovation basés sur des analyses et des outils sensibles au genre.
2. **Mettre en place des partenariats équitables entre les acteurs et des systèmes de responsabilité.** Il s'agit de renforcer les fora régionaux et leurs fonctions de secrétariat comme plates-formes multi-acteurs, de mobiliser les partenaires de la chaîne d'innovation (y compris les OP, les OSC, le secteur privé et d'autres organisations) dans des programmes RAD à large échelle tels que CRPs, NAEP, de mettre en place des nouvelles actions collectives qui mobilisent la recherche avancée avec le G20 et les nations BRICS, y compris le partage de données via CIARD.

3. **Parvenir à accroître les investissements dans les ressources (humaines, institutionnelles et financières) pour la RAD afin de répondre aux besoins en matière de développement.** Il s'agit de mesurer les investissements et les retours avec ASTI et d'autres systèmes de monitoring de la RAD, de mener un plaidoyer collectif pour un meilleur investissement dans les systèmes de RAD, améliorer et suivre les impacts, les responsabilités et le retour en termes de développement des investissements en RAD.
4. **Développer les capacités institutionnelles qui permettront la production de connaissances agricoles, l'accès à ces connaissances et leur utilisation efficace aux fins du développement.** Il s'agit de stimuler l'action coordonnée des partenaires intra et inter-régionaux dans le soutien aux capacités nationales de développement : ARIs (y compris FGEs), FAO, CGIAR, de mobiliser des nouveaux partenariats afin d'attirer les jeunes dans l'agriculture et de favoriser les innovations locales et les opportunités de marché, de favoriser le partage et l'utilisation des informations agricoles vers l'innovation et le marché, de mobiliser un apprentissage international du rôle des connaissances et de l'innovation agricoles dans la reconstruction des moyens d'existence et des sociétés dans les états fragiles ou en conflit.
5. **Coordonner efficacement les rapports entre l'innovation agricole et les programmes politiques de développement.** Il s'agit d'organiser et de mener le processus GCARD avec le CGIAR, de mener une discussion régionale des priorités de recherche en relation avec les cadres de développement, de lier les petits producteurs avec les processus de recherche axée sur l'utilisation et renforcer et déployer l'innovation et l'entreprise.
6. **Impliquer les parties prenantes dans la démonstration de l'utilité et dans le rapportage et diffusion des résultats obtenus.** Il s'agit pour le GCARD d'assurer une implication effective des acteurs de la RAD et d'optimiser l'atteinte des objectifs de la feuille de route, et d'obtenir un feed-back direct des utilisateurs afin d'informer sur l'évolution de la réforme du CGIAR et traiter les blocages dans les voies d'innovation.

Les conférences doivent se tenir tous les deux ans. La prochaine se tiendra en Uruguay, à Punta del Este du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2012, et est intitulée : « ***Delivering the change : Foresight and partnership for innovation and impact on smallholder livelihoods*** ». Elle visera notamment à établir comment la feuille de route peut être mise en pratique. Elle sera structurée en sessions plénières sur l'état de la RAD et en sessions parallèles sur les prévisions, les partenariats et les capacités. Un accent particulier sera placé sur le genre, avec participation de 50% de femmes visée.

La participation des ONG et des OP n'est pas encadrée par un processus qui permettrait de déterminer les personnes les mieux placées pour représenter les ONG et les OP ; actuellement, une personne représente chacune de ces catégories d'acteurs mais ce sont surtout les relations personnelles qui ont mené à ces choix.

### ***Implication de la société civile dans la gouvernance du CGIAR/GFAR, Christian Castellanet (GRET)***

**Christian Castellanet a rappelé le contexte de la création du comité des ONG au sein du CGIAR et son rôle, y compris dans la création du GFAR, jusqu'à sa dissolution en 2002. Il a également fait le point sur la situation actuelle au niveau de la participation des ONG au sein du GCARD.**

Le comité des ONG du CGIAR, le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale, a été créé en 1995, sous l'impulsion du secrétaire du CGIAR (Banque Mondiale) et la pression de quelques pays, qui ont souhaité la participation de la société civile par le biais d'un comité composé de 8

membres répartis selon des critères géographiques (1 à 2 membre par continent, variable selon les années). Le problème de la représentativité s'est donc posé dès le départ, le seul critère géographique n'étant pas suffisant. Le comité a été invité à deux réunions par an, impliquant des coûts élevés. Un siège lui était destiné ; les décisions étaient prises par consensus.

Un autre problème qui s'est posé rapidement est celui du positionnement du comité par rapport à certaines questions, en particulier celle des OGM ; le comité était orienté vers l'agro-écologie alors que les accords entre les centres de recherche du CGIAR et des grosses firmes privées encourageaient l'implication du secteur privé dans la recherche en génétique. Ceci a mené à des débats et des désaccords entre le comité et les ONG anti CGIAR.

Les principales positions défendues par le comité des ONG ont été les suivantes :

- La défense de l'agro-écologie, qui a mené à la création de deux piliers dans le CGIAR : un pilier axé sur l'augmentation de la productivité et les OGM et un autre axé sur l'agro-écologie, mais ce dernier était peu important par rapport au premier.
- L'amélioration de la production au profit des petits producteurs, de l'agriculture familiale, en opposition au mandat de la recherche tel que défini par l'IFPRI qui était la baisse des prix des aliments pour améliorer la sécurité alimentaire.
- La promotion du partenariat de recherche avec les ONG et OP et dénonciation des risques associés aux partenariats privés avec l'agro-business.
- La représentation des producteurs au sein du CGIAR, avec deux sièges dont l'un doit être destiné à une autre organisation que la FIPA. Notons que Via Campesina a refusé d'occuper ce siège.

En termes de résultats, le comité a eu une certaine influence, notamment par l'alliance avec certains pays partageant une vision plus diversifiée de la recherche en faveur des centres de recherche développant des approches éco-systémiques (Suède, Danemark). Mais le comité a eu peu de succès pour donner plus de poids aux ONG et OP dans la prise de décision et la discussion des stratégies. La plupart des institutions de recherche voyaient le rôle des ONG limité à l'assistance de la recherche, en particulier à la diffusion des résultats de la recherche. En outre, les ONG n'ont pas réussi à être impliquées dans les évaluations périodiques des activités de la recherche.

Dès 1999, le comité des ONG a été impliqué dans la création du GFAR. Le contexte était celui du sentiment que les organisations de recherche nationales et régionales étaient mises sur la touche dans les réunions du CGIAR et la vision était celle du besoin d'organiser des plateformes (fora) multi-acteurs au niveau national, régional et globale pour établir des priorités de recherche. Au niveau des ONG, une réflexion a été lancée sur la question de la représentativité afin d'augmenter leur légitimité. Le comité a joué un rôle important à ce niveau lors du lancement du GFAR en 2000 ; la participation de la société civile a ainsi été très large et très ouverte ; par ailleurs la participation de chaque région a été assurée via la création d'un petit bureau exécutif avec un forum régional et un représentant des ONG.

Cependant, le problème de la représentation des ONG continuait à se poser et les moyens ont manqué pour maintenir un aller-retour des informations entre organisations locales et régionales ; la motivation s'est ainsi essouffée. En 2002, le comité a décidé de se dissoudre car ses membres ne voyaient plus le sens à participer à ces grands événements sans capacité de se réunir pour partager les informations et définir les priorités et les positions.

Actuellement, la question de l'organisation des ONG se pose à nouveau avec le GCARD. La participation aux rencontres tous les deux ans est ouverte mais il existe un manque de transparence

pour l'implication des ONG puisque leur représentation est organisée par les fora régionaux ou par invitation du secrétariat du CGIAR. Ceci a mené à la création d'un groupe informel d'ONG (le *CSO-GARD*), ouvert sur base volontaire, visant le partage d'information et une certaine représentation.

Au niveau des programmes de recherche du CGIAR, la tendance est à l'implication des ONG, des OP et du secteur privé car la recherche multi-acteurs est devenue un critère des financeurs. Mais ces partenaires sont encore souvent des « accessoires » dans des programmes toujours top-down. Au niveau de l'UE, la planification de la recherche est loin d'être inclusive puisqu'elle est établie par les experts des institutions de recherche.

### *Discussions*

Les discussions ont abordé les points suivants :

- **La gouvernance mondiale des ONG.** Face au souhait des institutions et processus d'avoir un interlocuteur unique et légitime, il a été rappelé que les ONG étant créées sur base d'idées, et philosophies diverses, il n'est pas possible de dégager un point de vue unique qui serait porté par une personne parlant au nom de tous. Il est au contraire important que le dialogue permette à divers points de vue de s'exprimer. Dans la question de la représentation et de la légitimité des ONG, il a été souligné que l'essentiel était la transparence, des mécanismes de diffusion de l'information et des espaces d'échanges, plutôt qu'un mécanisme officiel de nomination. La liste électronique est un moyen pour assurer ces échanges et la communication, le réseautage est un outil fort au sein des ONG, mais il faut garder à l'esprit que la participation est alors limitée à ceux habitués à ce type d'outils ; *« demander aux OP de participer aux forums électroniques, cela revient à mettre un chercheur dans un champ avec une houe ! »*.
- **Le lien entre le CGIAR et le CFS de la FAO.** Actuellement, le CFS (comité pour la sécurité alimentaire) de la FAO ne s'est pas emparé des questions de recherche.
- **La gouvernance du GFAR et l'organisation des ONG au sein du GFAR.** Une évaluation de la gouvernance du GFAR sera réalisée cette année, et certaines des questions qui seront posées sont les suivantes : le rôle des régions, le rôle de la société civile. Le GFAR est toujours dominé par la recherche, il est important qu'un mécanisme soit établi pour permettre la transparence dans la désignation des ONG participantes ;
- **Le rôle des fora régionaux pour la participation des ONG et OP dans les instances internationales.** Il a été proposé que les fora régionaux, comme le FARA, soient des espaces qui permettent aux OP et ONG de préparer les grandes rencontres, par le biais de débats locaux portant sur des questions spécifiques et la définition des visions à défendre (par exemple, sur les systèmes de production). Ces fora pourraient également servir d'espace pour la mise en réseau des OP au niveau continental.
- **La divergence de positionnement entre les institutions de recherche impliquées dans le GFAR et CGIAR et des ONG** sur les questions des OGM et de privatisation des biens publics comme la recherche avec le risque de brevetage a été soulignée. Certains souhaiteraient un débat au sein de ces instances sur le droit d'accès aux ressources végétales, aux modèles de production (industrielle versus paysanne).

## SESSION 2. INSTANCES EXISTANTES AU NIVEAU EUROPÉEN

### *Présentation d'EFARD, Ann Waters-Bayer (Prolinnova – ETC)*

**Ann Waters-Bayer a présenté les débuts d'EFARD et les étapes vers un mécanisme de participation de la société civile à la gouvernance du forum, ainsi qu'un état des lieux actuel de celui-ci.**

EFARD, le forum européen sur la recherche agricole et le développement (*European Forum on Agricultural Research for Development*) a été formé en 1997 afin de mettre en place une plateforme de dialogue multi-acteurs entre acteurs européens pour promouvoir les partenariats Europe-Sud en RAD afin d'atteindre la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'utilisation durable des ressources naturelles.

A cette période, plusieurs pays européens ont mis en place des fora nationaux (le forum allemand DFOR par exemple) et le comité de pilotage d'EFARD est composé d'un représentant par pays venant des organisations du secteur public (universités ou instituts de recherche) ; l'EFARD constitue ainsi une structure faitière des fora nationaux.

En 2002, une première tentative pour impliquer la société civile dans la gouvernance d'EFARD est menée par Ann Waters-Bayer, en tant que présidente de NGO Agrecol et membre du forum national allemand, et soutenue par le gouvernement allemand qui lui permet de se rendre au comité de pilotage à Rome. Le comité décide alors de créer un siège pour chaque groupe d'acteur non représenté par les membres provenant des fora nationaux, soit pour les OP, les ONG et le secteur privé. Un groupe de travail devait mettre en place des modalités pour identifier les représentants de ces groupes d'acteurs. Mais il n'a pas été décidé d'un mécanisme de financement pour la participation des OP et ONG sans financement gouvernemental ni profits commerciaux. Par ailleurs, aucun mécanisme pour la représentation des groupes d'acteurs n'a été mis en place.

Les réunions qui ont suivi en 2002 et 2005 ont vu germer l'idée d'une mobilisation de la société civile pour développer des propositions communes (mobilisation avant chaque conférence d'EFARD, idée d'YPARD, réunions parallèles de la société civile). Mais malgré cette mobilisation et la participation aux conférences d'EFARD, les résultats en aval étaient peu visibles.

Après la conférence de 2005, on note un déclin graduel d'EFARD ; le secrétariat fonctionne au ralenti et ne bénéficie pas d'un fonds stable (mais plutôt de fonds occasionnels de la Commission européenne et de contributions en nature des pays envoyant les représentants aux conférences), un manque de fonds ne permet plus d'organiser de conférences, EFARD continue cependant de représenter les membres européens au niveau du comité de pilotage du GFAR.

A la suite d'une évaluation en 2007, dans un contexte de plus grande considération pour l'impact du développement de la recherche agricole et donc pour les acteurs du développement, le rôle d'EFARD est reconsidéré. Certains fora nationaux ont disparu et EFARD ne constitue plus une structure faitière mais se focalise plutôt sur les liens entre les organes gouvernementaux et les organes non gouvernementaux européens. Les OP, les ONG et le secteur privé sont impliqués bien qu'aucun fonds ne soit disponible pour leur participation.

En 2009, EFARD bénéficie d'un regain de dynamisme avec le financement du secrétariat par la CE via le projet PAEPARD. La nouvelle stratégie d'EFARD 2011 est de renforcer la mobilisation de l'expertise et des fonds européens pour soutenir la RAD orientée par la demande afin d'atteindre les

OMD. La mission d'EFARD est ainsi de construire des partenariats entre l'Europe et le Sud par le biais de diverses activités :

- Permettre le dialogue entre les acteurs européens de la RAD ;
- Améliorer l'accès à l'information de la RAD ;
- Stimuler une implication plus active des acteurs européens dans la RAD ;
- Faciliter le dialogue multi-acteurs en Europe au niveau national ;
- Intégrer les acteurs de l'Europe de l'Est dans EFARD ;
- Soutenir les initiatives dans le cadre des processus du GFAR et GCARD ;
- Améliorer la prise de conscience des décideurs et du public à propos de la RAD.

Actuellement, EFARD n'a pas de statut légal mais est un réseau informel de groupes d'acteurs des pays européens ayant un intérêt pour la RAD. Les membres couvrent eux-mêmes les activités menées. EFARD est composé d'un président (Coleacp), d'un vice-président (SFIAR), d'un secrétariat exécutif (CE) ; un comité de pilotage inclut 15 personnes de diverses organisations désignées pour mettre en place des mécanismes devant assurer la représentation de leur groupe d'acteurs.

Au niveau de la société civile, deux ONG sont présentes : ETC, Pays-Bas et Action Contre la Faim, France. Les organisations de producteurs ne sont pas directement représentées mais le réseau AgriCord (réseau d'ONG travaillant avec des OP du sud dans le domaine du développement) est présent à travers Agriterra, Hollande. Des liens existent avec la liste électronique CSO-GCARD mise en place après le GCARD<sup>1</sup> et avec d'autres réseaux comme INSARD ou Agrecol où les informations sont diffusées.

Les objectifs des organisations de la société civile dans EFARD sont de mieux informer et coordonner la société civile européenne sur la RAD et de rendre celle-ci capable de contribuer plus fortement à la RAD orientée par les petits producteurs, du terrain au niveau politique. Les principaux défis et opportunités pour la société civile sont les suivants :

- Opportunités pour l'implication de la société civile dans les activités d'EFARD ;
- L'intérêt d'avoir des représentants d'ONG à la présidence du comité de pilotage ;
- Une contrainte majeure est le temps et les fonds disponibles pour la participation active ;
- Opportunité d'être partenaires dans des projets de RAD, par exemple, la réponse à des appels de l'union européenne ;
- Un défi est de stimuler les réseaux européens de développement (comme CONCORD par exemple) pour qu'ils donnent plus d'attention à la RAD ;
- Opportunité pour toute personne intéressée de joindre le forum EFARD ([www.efard.eu](http://www.efard.eu)).

### ***Exemple au niveau national: Swiss National ARD Forum, Martina Graf (YPARD)***

**Martina Graf a présenté le SFIAR, le forum suisse pour la recherche agricole internationale (Swiss Forum for International Agricultural Research), ses objectifs et sa structure ainsi que les principaux défis et opportunités du forum.**

Le SFIAR est un groupe informel multi-acteurs composé d'institutions et d'individus ayant un intérêt pour la recherche agricole pour les pays en développement. Il s'agit en fait de la continuation de la plateforme suisse sur la recherche agricole internationale lancée au à la conférence ministérielle sur la recherche agricole internationale en 1995 à Lucerne.

Les objectifs du forum sont de

- Promouvoir la visibilité de la RAD suisse dans la communauté internationale de la RAD et dans le public ;
- Partager l'information entre les acteurs suisses de la RAD et de permettre un dialogue au sein de cette communauté sur les différentes visions, intérêts et perspectives liés à la RAD ;
- Promouvoir la collaboration et la complémentarité entre les différents acteurs impliqués dans la RAD internationale en suisse ;
- Jouer un rôle de plaidoyer aux niveaux national et international en contribuant aux décisions politiques visant la RAD ;
- Servir de partenaire national dans EFARD et GFAR et soutenir les objectifs de ces organisations ;

Les principes directeurs du SFIAR sont :

- La subsidiarité, quand les autres acteurs ne sont pas déjà actifs ou bien adaptés pour l'exécution d'activités particulières ;
- Les bénéfices additionnels, comme résultat des interventions du SFIAR
- La complémentarité et les synergies qui renforcent le travail actuel et les initiatives existantes ;
- L'ouverture à toutes les parties intéressées et affectées par la RAD ;
- La transparence dans les activités ;
- La collaboration dans la forme de partenariats, basée sur les intérêts communs et les bénéfices mutuels ;

Le SFIAR est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétariat hébergé par HAFL, une mémoire institutionnelle, des groupes de travail. Les principaux donateurs sont SDC (*Swiss Agency for Development and Cooperation*), FOAG (*Federal Office for Agriculture*), Syngenta Foundation. Les membres sont des institutions de recherche et universités, des ONG, le secteur privé, des OP, des agences publiques, des individus, des responsables de réseaux comme YPARD.

Les activités sont l'animation d'une plateforme électronique d'information (ce choix est expliqué par le manque de temps pour les réunions physiques), la récompense annuelle (SFIAR Award) pour les chercheurs en RAD travaillant pour une institution suisse, les réunions des membres pour discuter des problématiques liées à la RAD, la représentation de la suisse dans les fora internationaux comme EFARD et YPARD (*Young Professionals'Platform for Agricultural Research for Development*).

Les succès du SFIAR en 2011 sont une forte participation aux réunions, des visites régulières du site web qui contribue à une meilleure visibilité des activités des différentes institutions, la récompense de plusieurs projets intéressants et innovants, une grande activité du forum avec une diversité d'acteurs et d'intérêts, une cohérence assurée par le secrétariat. Les contraintes principales sont de trouver des nouveaux membres et surtout d'impliquer le secteur privé, de mobiliser les membres peu présents, d'améliorer le travail de plaidoyer qui souffre d'un manque de consensus vu la diversité des membres (il est par exemple difficile de développer une vision commune sur les OGM), de dégager le temps nécessaire pour se réunir.

### *Discussions*

Les discussions ont abordé les points suivants :

- La nécessité d'une réflexion sur la réorientation des fonds de recherche en Afrique ; les programmes de recherche sont définis par les bailleurs qui ne sont pas à l'écoute de la société civile ;



- La nécessiter d'assurer un lien entre le niveau national, où se prend la plupart des décisions et où la majorité des moyens est disponible, et les niveaux régionaux qui donnent des orientations ;
- La difficulté actuelle d'entrer en contact avec la société civile d'Europe de l'Est ;
- L'opportunité offerte par la tendance des bailleurs à favoriser les partenariats multi-acteurs ;
- La difficulté de mobilisation des ONG de développement qui ne sont pas impliquées donc pas intéressées par la RAD ;
- La nécessité d'impliquer et de réunir deux types d'ONG : les ONG de terrain et celles impliquées dans le plaidoyer et de faire le lien entre l'activité des ONG et la RAD ;
- Le fait qu'EFARD n'a pas le même statut que les forums régionaux en Afrique comme le FARA et ASARECA, ces derniers œuvrant dans leurs propres régions et pays ;
- La réflexion à mener pour impliquer la diaspora.

### SESSION 3. INSTANCES EXISTANTES AU NIVEAU AFRICAIN

#### *Présentation de l'ASARECA par Mary Jo Kakinda*

Mary Jo Kakinda a présenté les résultats de son étude menée dans le cadre d'INSARD et commanditée par PAEPARD via le CSA<sup>3</sup>, en particulier les défis pour la participation de la société civile aux mécanismes de l'ASARECA, aux partenariats de recherche, à l'utilisation des technologies et à l'influence des politiques agricoles, ainsi que des recommandations relatives à ces défis.

L'ASARECA, l'association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et Centrale (*Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa*) est une association non lucrative des systèmes nationaux de recherche (NARS) de 11 pays : Burundi, RDC, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Sud-Soudan, Soudan, Tanzanie, Ouganda.

Elle a pour fonction de :

- Développer une vision partagée entre les acteurs ;
- Coordonner une action collective pour la RAD au niveau subrégional et renforcer les utilisateurs des programmes de l'ASARECA ;
- Contribuer au développement de connaissances, méthodologies, informations et technologies appropriées ;
- Faciliter le transfert de connaissance, d'information et de technologie ;
- De mobiliser et d'allouer des ressources pour la recherche, la formation et l'éducation agricoles ;
- Faciliter l'opération efficace des NARS au niveau national et la partage des résultats et bénéfiques entre NARS ;
- Travailler à la conservation des ressources naturelles et à l'adoption de méthodes améliorées de production agricole.

Les défis pour la participation des ONG et OP aux mécanismes de l'ASARECA se situent à trois niveaux :

- **La participation aux structures de gouvernance.** Au niveau de l'assemblée général, il n'y a ni consultation ni mécanisme de feed-back pour les ONG et OP. Au niveau du bureau de direction, seules les OP affiliées à l'EAFD sont représentées et il n'y a pas de mécanisme de rapportage du représentant d'ONG vers les ONG. Au niveau du comité business, les représentants n'ont pas obtenus leur mandat de la société civile ;
- **La participation aux processus de planification.** La société civile n'est pas impliquée dans l'élaboration de la stratégie globale de l'ASARECA ni de ce fait dans la mise en place de l'agenda de recherche ; par ailleurs, il n'existe pas de mécanisme permettant à la société civile d'apporter leur contribution ;
- **La participation aux projets de recherche.** Plusieurs contraintes existent : le manque de conscience à propos d'ASARECA, des échéances pour la soumission des notes de concept très courtes, le manque de scientifiques qualifiés pour guider des projets de recherche, le

---

<sup>3</sup> INSARD, "Case study on the Partnership between Civil Society Organisations (CSOs) and the ASARECA », *May Jo Kakinda, 6 April 2012*. Etude portant sur les partenariats entre l'ASARECA et la société civile qui vise à identifier les enseignements pour influencer l'allocation des ressources - et donc le programme de recherche - de l'ASARECA ainsi que d'autres institutions de recherche agricole sous régionales africaines, et pour favoriser la collaboration entre les OSC africaines et européennes impliquées dans la RAD

manque de capacité pour développer des propositions de recherche finançables, des structures et systèmes inadéquats pour rencontrer les exigences de la Banque Mondiale/de l'ASARECA.

Les défis pour la mise en place de partenariats effectifs impliquant la société civile sont :

- Le manque d'intérêts et d'attentes communes au sein des OP, ONG, NARS et institutions de formation ;
- Le manque de coordination et de collaboration au sein des ONG et OP afin d'être en mesure de jouer un rôle significatif au sein de la RAD, d'apprendre des expériences des autres et de mettre l'accent de la RAD sur l'exploitation familiale et l'agriculture durable ;
- Le manque de respect mutuel, de transparence et de confiance entre chercheurs et société civile, et entre ONG et OP ;
- Le retard dans l'implémentation des activités planifiées en raison d'un grand nombre de partenaires et de la bureaucratie au sein des NARS ;
- Le grand turn-over au sein des ONG nationale ce qui nécessite des formations régulières sur la construction de partenariats ;
- Le manque d'expérience de la société civile pour travailler avec les NARS, et vice-versa ;
- Le manque de documentation des projets de recherche fructueux impliquant la société civile ;
- Le manque de conscience, au sein du personnel de l'ASARECA, des capacités et difficultés financières des ONG nationales ;
- Le peu de temps des chercheurs et leur manque de capacité à déléguer, ce qui mène à des retards dans l'implémentation des projets ;
- Le manque de contact des scientifiques avec les acteurs du développement ;
- La tendance des scientifiques à ne pas partager pleinement leurs résultats et processus de recherche.

Les défis pour la participation à l'utilisation de technologie sont :

- Un manque de stratégie pour l'implication dans la recherche et pour l'adaptation des innovations de recherche ;
- L'incapacité des organisations nationales de la société civile à apporter un co-financement pour les projets de recherche et pour l'adaptation des innovations de recherche ;
- Le manque d'appréciation de l'approche AIS qui réunit tous les acteurs le long des chaînes de valeur ;
- Le manque de publications « users-friendly » et des délais inutiles dans la publication de supports simples pouvant être utilisés par les petits producteurs ;
- Le manque d'aptitudes en communication, planification, développement de marché et en gestion et évaluation.

Les défis pour l'influence des politiques agricoles par la société civile sont :

- Un engagement limité de la société civile dans les programmes de l'ASARECA *Analyse politique et Plaidoyer* et *Agro-biodiversité et Biotechnologies* ;
- Manque d'un dialogue ouvert et constructif entre l'ASARECA et la société civile sur l'agriculture durable ;
- Une implication importante de l'ASARECA dans la promotion des OGM qui n'est pas appréciée par la société civile qui promeut l'exploitation familiale et l'agriculture durable.

Les recommandations de l'étude concernant la participation aux structures de gouvernance et aux processus de planification sont de créer un organe de coordination des ONG et des OP pour parler d'une seule voix, d'élire des leaders au niveau sous régional pour représenter la société civile dans les organes de gouvernance de l'ASARECA et de s'engager et s'accorder avec l'ASARECA sur la représentation des leaders élus dans les organes de gouvernances et les processus de planification.

Les recommandations liées à la participation aux projets de recherche sont :

- Via les réseaux de la société civile, développer la conscience à propos du mandat de l'ASARECA, de ses rôles et ses programmes ;
- Par le biais des représentants de la société civile dans les organes de gouvernance, exercer un plaidoyer pour la circulation des propositions de recherche (notes de concept) parmi les réseaux et pour un délai plus long pour développer les notes de concepts ;
- Mobiliser les ressources et construire la capacité des organisations de la société civile à développer des propositions finançables comprenant des hypothèses à tester et une méthodologie à utiliser.

Les recommandations liées à la mise en place de partenariats effectifs sont :

- Mobiliser des ressources et former une réserve de formateurs pour la construction de partenariats avec divers acteurs en RAD, y compris OP, NARS, universités, gouvernements locaux et centraux ;
- Nécessité pour les OP et les ONG de s'engager aux niveaux national et sous régional et définir des stratégies pour travailler ensemble et parler d'une seule voix ;
- La documentation et le partage par ASARECA d'exemples de partenariats qui ont eu une valeur ajoutée par la bonne collaboration entre divers acteurs ;
- L'identification par ASARECA de partenariats potentiels en RAD et l'alimentation de ces partenariats ;
- Créer une conscience et plaidoyer au niveau des institutions de recherche pour le respect mutuel, la transparence et l'égalité de tous les partenaires ;
- Initier la signature de « Memorandums of Understanding » avec l'ASARECA, la recherche et les instituts de formations pour la coopération et le renforcement de capacités.

Les recommandations liées à l'utilisation des technologies sont :

- Développer des propositions communes pour l'adaptation des innovations de la recherche ;
- Réaliser un plaidoyer envers la Commission européenne pour un soutien à un programme complet de renforcement de capacité et de soutien à long terme pour l'adaptation des innovations de la recherche ;
- La production par ASARECA de plus de publications et de matériels audio-visuels qui rencontrent les besoins des producteurs ;
- La documentation et la diffusion de l'étude de cas « catholic relief services » sur la conduite de recherche scientifique ;
- La mise en place par l'ASARECA de liens avec des réseaux de la société civile et le travail commun pour l'adaptation des innovations de recherche.

Les recommandations liées à l'influence des politiques agricoles sont :

- La mobilisation des ressources pour la formation de la société civile en plaidoyer ;

- Une plus grande conscience des politiques et cadres nationaux, sous régionaux et internationaux et le travail avec les organisations impliquées dans le plaidoyer dans le même domaine pour éviter toute duplication ;
- L'engagement des réseaux de la société civile au sein de l'ASARECA sur la problématique des OGM et le possible impact sur l'agriculture durable ;
- L'engagement dans les programmes de l'ASARECA *Analyse politique et Plaidoyer* pour influencer les politiques et cadres qui affectent les petits producteurs

En guise de conclusion, l'implication des organisations de la société civile dans les projets de recherche contribue significativement à améliorer les bénéfices des interventions de recherche pour les petits producteurs. Cependant, des défis importants liés au partenariat entre les différents acteurs de la RAD doivent être relevés. Si les différents acteurs peuvent travailler comme des partenaires égaux, des innovations rencontrant l'objectif de bénéficier aux petits producteurs émergeront.

### **Présentation du CORAF par Guy Tete Benissan (REPAOC) et Mamadou Cissokho (ROPPA)**

**Ayant aimablement accepté de remplacer Mamadou Goita, Guy Tete Benissan a brièvement présenté le CORAF sur base d'une étude menée par INSARD<sup>4</sup>. Son intervention a été complétée par Mamadou Cissokho.**

Le CORAF, le *Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles*, a été créé en 1987 en se focalisant d'abord sur l'Afrique de l'Ouest francophone. Le siège était situé en France des raisons financières et surtout stratégiques. Les pays anglophones ont été impliqués en 1990 et le siège a alors été déplacé de Paris à Dakar où il se trouve actuellement.

Le CORAF participe aux initiatives soutenues par le FARA telles que le programme pour le renforcement des capacités pour la recherche et le développement agricole en Afrique ou le système régional d'information et d'apprentissage agricole (RAILS).

Au niveau de la gouvernance, les OP et des ONG siègent à l'assemblée générale et dans le comité d'administration, mais il n'existe pas de mécanisme clair permettant aux OSC d'intégrer les processus nationaux appropriés. L'implication des OP et ONG dans le comité directeur du CORAF est bien sûr important, mais pas suffisant car il faut également développer des mécanismes et des stratégies pour qu'elles puissent pleinement participer à la RAD.

Les représentants des ONG et des OP qui siègent à l'AG et au CA du CORAF devraient faire plus de lobbying en faveur de la recherche pour le développement de l'agriculture familiale et surtout aider à travailler ensemble au niveau national.

Au sein du comité, une difficulté rencontrée concerne la définition de critères d'évaluation liés aux fonds compétitifs ; ces critères sont différents entre les chercheurs et les paysans, les premiers considérant l'impact sur la science et la technologie, les seconds considérant plutôt l'impact sur la consolidation de l'agriculture familiale.

Une autre difficulté plus générale est liée à la difficulté pour les chercheurs de prendre en compte l'exploitation familiale dans sa globalité et de travailler en collaboration avec différents domaines de recherche.

---

<sup>4</sup> Etude de la cartographie des OSC impliquées dans la recherche pour le développement

Un lien important entre le CORAF et les OP est la recherche de financement. C'est ainsi que le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest) et le CORAF mènent en partenariat un travail de plaidoyer auprès de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) pour que celle-ci finance le CORAF.

## TRAVAUX DE GROUPE

### *Questions abordées*

Les participants ont été scindés en deux groupes afin de favoriser le partage et la participation de chacun. Un groupe s'est concentré sur les questions liées à la participation des OP et ONG à la RAD au niveau régional ; l'autre s'est concentré sur le niveau global. Trois questions principales étaient posées à chaque groupe :

- Quelles sont les principales contraintes à la participation des ONG et OP dans les instances de RAD au niveau considéré ?
- Quels mécanismes permettent une meilleure organisation des ONG et OP et de renforcer les liens avec les autres niveaux ?
- Quelles seraient quelques actions à entreprendre ?

### *Synthèse des discussions*

La synthèse ci-dessous est issue des comptes rendus présentés en plénière par les rapporteurs de chaque groupe, respectivement Ann Waters-Bayer (ETC) et Patrick Mulvany (Practical Action).

Les discussions ont abordé les contraintes et les pistes suivantes :

- **La légitimité et la représentativité des organisations de la société civile.** La légitimité des organisations de la société civile est souvent mise à mal pour diverses raisons : structuration insuffisante, difficulté de parler d'une seule voix en raison de la diversité des visions, difficulté d'être pris au sérieux, difficulté de se faire entendre lorsque l'on est minoritaire, etc. Concernant la représentativité des organisations par rapport à leurs membres, certains souhaitent la mise en place de mécanismes et des critères de représentativité au sein des organisations, par exemple par le biais de cotisations et de mécanismes d'évaluation. La reconnaissance des différents niveaux au sein d'une organisation, le fait de reposer sur le niveau local et l'indépendance des organisations sont également des facteurs essentiels pour la représentativité. Concernant la représentativité de la société civile au sein des instances, certains jugent nécessaire la mise en place de mécanismes, tels que des élections. D'autres mettent en avant que la représentativité élective n'existe pas au sein des ONG et qu'une organisation mondiale des ONG n'existera jamais, mais que l'essentiel est d'être redevable par rapport aux autres ONG/ à ses membres et d'assurer un feed-back et de la transparence par un processus autonome. Transparence et autonomie sont donc citées comme essentiel pour la légitimité et la représentativité des organisations de la société civile.
- **Le manque d'intérêt des organisations de la société civile pour la RAD.** De nombreuses organisations ne voient pas de lien entre leurs activités et la recherche et n'envisagent pas que leur participation à la RAD soit possible. Il faut mobiliser la société civile en mettant en avant ces liens et le rôle qu'elle peut jouer dans la RAD, ainsi que le fait que des fonds publics sont investis dans la recherche et qu'il faut les orienter. Une piste abordée pour favoriser cette participation est d'axer les débats, non pas sur des problématiques de structuration,

mais plutôt sur des objectifs et des projets concrets. A cet égard, travailler sur une base locale et nationale pour ensuite remonter vers les niveaux supérieurs peut être approprié.

- **Le financement et la définition de la recherche.** Le financement oriente la recherche et favorise un certain type de recherche pas toujours favorable à la participation de la société civile. La mise en place de « contre-financements », l'orientation des fonds vers les systèmes nationaux de recherche et la mise en place d'un système de suivi des budgets alloués à la RAD (budget-tracking », déclaration de Paris) sont des pistes proposées par les participants.
- **Les moyens de la participation.** Des opportunités existent aux différents niveaux pour la participation de la société civile à la RAD mais cela requiert des moyens, tant financiers que techniques (interprétation notamment) et de renforcement de certaines capacités (technique, articulation de la demande en questions de recherche).
- **Une vision partagée.** La nécessité d'une vision partagée entre ONG/OP et recherche a été mentionnée. D'autres ont insisté sur l'importance de mécanismes de participation et de dialogue, mécanismes qui traduisent, au-delà d'une vision partagée, l'objectif d'une meilleure participation des organisations de producteurs.
- **L'implication de la société civile au niveau global (CGIAR, GFAR).** Pour certains, la vision principale en place dans ces instances est trop éloignée de la leur pour permettre leur participation. Pour d'autres, l'importance des moyens publics drainés par ces instances et le fait que ces dernières mettent en place des orientations qui seront utilisées par les Etats mérite absolument que la société civile s'y intéresse.

### PROGRAMME – 2 MAI 2012

- 8:30 Accueil des participants
- 9:00-9:30 **Ouverture et introduction**  
Ouverture officielle et accueil des participants par le CSA  
Présentation des participants
- 09.30-09.45 Panorama des instances existantes à différents niveaux par Mamadou Cissokho
- 09.45-11.00 **Instances existantes au niveau Global**  
Contexte historique et aperçu général par Thomas Price  
Présentation du GFAR/ GCARD par Thomas Price  
Présentation du CGIAR par Christian Castellanet  
Courte discussion
- 11:00 – 11:30 Pause-café/thé
- 11:30 – 12:15 **Instances existantes au niveau européen**  
Présentation d'EFARD par Ann Waters-Bayer  
Exemple au niveau national: Swiss National ARD Forum par Martina Graf  
Courte discussion
- 11:30 – 13:00 **Instances existantes au niveau africain**  
Présentation de l'ASARECA par Mary-Jo Kakinda  
Présentation du CORAF et de défis au niveau national par Mamadou Goita-Guy Tete Benissan  
Courte discussion
- 13:00-14:00 Lunch
- 14:00-15:30 **Travail en groupes parallèles**  
Groupe 1: **Niveau global**  
Groupe 2: **Niveau régional/continental (européen-africain)**
- 15:30-16:00 Pause-café/thé
- 16:00-17:30 **Présentation des travaux de groupes et discussion**  
Messages clés  
Clôture

*Modération des débats : Mamadou Cissokho, président d'honneur du ROPPA*



## ANNEXE 2. LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Organisation	Pays
Allaverdian	Céline	GRET	France
Castellanet	Christian	GRET	France
Chancellor	Tim	NRI-PAEPARD	UK
Cissokho	Mamadou	ROPPA	Sénégal
Danau	Alex	CSA-PAEPARD	Belgium
Desgain	Stéphane	CNCD 11.11.11 - PFSA	Belgium
Diop	Jean-Marie	Consultant Indépendant	Belgium
Ewole	Gustave	PROPAC - PAEPARD	Cameroon
Flament	Julie	CSA-PAEPARD	Belgium
Gabor	Eszter	GAIA	Hungary
Gallot	Estelle	AgriCord	Belgium
Goita	Mamadou	ROPPA	Sénégal
Graf	Martina	YPARD	Switzerland
Hanssens	Niels	Eucord	Belgium
Hémeryck	Rémi	SOS SAHEL International France	France
Henin	Vincent	Louvain Coopération	Belgium
Janne	Nathalie	CNCD	Belgium
Kakinda	Mary-Jo	INSARD - consultant	Uganda
Muchiri	Stephen	EAFF	Kenya
Mugabe	Jonas	FARA-PAEPARD	Ghana
Ngwenya	Hlami	Consultant - facilitator	South Africa
Oudwater	Nicolienne	INSARD - ETC	Netherlands
Oumar Ba	Cheikh	IPAR	Sénégal
Peters	Heinz	Deutsche Welthungerhilfe	Deutschland
Poznanski	Marek	CSA-PAEPARD	Belgium
Price	Thomas	GFAR Senior Officer	
Somerhausen	Eric	Oxfam Solidarité	Belgium
Stepman	François	PAEPARD	Belgium
Tete Benissan	Guy	REPAOC	Senegal
Ulmer	Karin	APRODEV	Belgium
Varga	Zsófia	GAIA	Hungary
Warburton	Hilary	Practical Action	UK
Waters-Bayer	Ann	Prolinnova - ETC	Netherlands

